



Procès-verbal de la Commission de l'Engagement

Date : 03 septembre 2025

Lieu : Siège LRF Saint-Denis

Heure : 10H00

Présidence : M. Laurel BENARD

Présent(e)s : Mme Esméralda M'BAE, Ms, Patrick OGIRE et Fabrice SANSON

Secrétaire : M. Dominique GOUMANE

Ordre du jour :

1. Recrutement et déploiement de contrats PEC dans les clubs des quartiers prioritaires
2. Élaboration d'une charte de l'éducateur
3. Création du « Carré Citoyen »
4. Organisation d'une conférence de presse de présentation du Plan d'Engagement de la LRF

1. Recrutement et déploiement de licenciés dans les clubs des quartiers prioritaires

La commission a validé le principe du recrutement d'une dizaine de jeunes licenciés afin d'être mobilisés comme relais du Plan d'Engagement de la LRF, notamment sur la thématique de la lutte contre les violences.

Ces jeunes seront prioritairement issus des clubs implantés dans les quartiers prioritaires ou sensibles, identifiés à partir des données de l'observatoire du comportement de la ligue.

Ils seront recrutés dans le cadre de contrats PEC (Parcours Emploi Compétences), bénéficiant d'une prise en charge par l'État à hauteur de 50 % du coût salarial.



Un cahier des charges sera rédigé afin de préciser les missions, les critères de recrutement et le suivi des jeunes. Des rencontres seront programmées avec France Travail et la Préfecture de La Réunion afin de sécuriser le dispositif et de coordonner les moyens disponibles.

2. Élaboration d'une charte de l'éducateur

La commission a rappelé l'importance du rôle exemplaire des éducateurs sur et en dehors des terrains.

Face aux multiples comportements inadaptés constatés ces derniers mois, il a été décidé de rédiger une charte de l'éducateur, engageant chaque éducateur à respecter des valeurs de respect, d'exemplarité, de pédagogie et de responsabilité.

Cette charte sera obligatoirement signée par les éducateurs et présentée lors des actions organisées par la LRF (Orange Cup, Pitch, Plateaux, etc.). Elle sera intégrée dans la politique de prévention et de responsabilisation de la ligue.

3. Création du « Carré Citoyen »

La commission a validé le projet de mise en place d'un village itinérant, dénommé « Carré Citoyen », qui accompagnera les événements de la LRF ainsi que les compétitions du week-end.

Le Carré Citoyen aura pour vocation de sensibiliser l'ensemble des acteurs et du public autour des axes prioritaires du Plan d'Engagement :

- lutte contre les violences,
- féminisation et promotion du football féminin,
- rôle social et éducatif du football,
- transition écologique et développement durable.

Pour ce faire, la LRF se dotera de supports visuels adaptés (chapiteaux, oriflammes, banderoles, panneaux pédagogiques) afin d'assurer une communication claire, attractive et professionnelle.

4. Organisation d'une conférence de presse – Plan d'Engagement LRF

La commission a fixé la date du 1er octobre 2025 pour la conférence de presse officielle de présentation du Plan d'Engagement de la Ligue Réunionnaise de Football.

Cette conférence constituera une étape clé de valorisation du travail engagé et de diffusion des actions auprès des clubs, partenaires institutionnels, médias et grand public. Un programme détaillé sera élaboré et validé en amont.



Clôture et prochaine réunion

La séance a été levée à 11H35.

La prochaine réunion de la Commission de l'Engagement est fixée au mercredi 24 septembre 2025, au siège de la LRF.

Le Président de la Commission
M. Laurel BÉNARD